



# ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des examens et concours

## Rectorat

Bureau : DEC 1

N° de courrier 2025-711

Affaire suivie par :

Magali FERRANDON

☎ : 04 73 99 34 77

✉ : ce.bacea@ac-clermont.fr

Clermont-Ferrand, le 23 octobre 2025

La rectrice d'académie

à

3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Mesdames et Messieurs les candidats individuels

## Objet : Baccalauréats Général et Technologique - session 2027

### Inscriptions aux Epreuves Anticipées 2026 - Candidats individuels

Références : arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2025 relatif à l'ouverture des registres d'inscription aux épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique

## I – CANDIDATS CONCERNES

- **Les candidats inscrits au CNED en inscription non-réglémentée** (CNED libre) en classe de première générale ou technologique.
- **Les candidats individuels** (non scolarisés dans un établissement).



Ne sont pas concernés par cette procédure de pré-inscription :

- Les candidats scolarisés au CNED en inscription réglementée (inscrits directement par le CNED).
- Les candidats scolarisés dans un établissement scolaire de l'académie : les inscriptions se déroulent via l'établissement.
- Les candidats autorisés par dérogation, à subir à la même session du baccalauréat les épreuves anticipées et les épreuves terminales ; dans ce cas les candidats s'inscrivent une seule fois aux épreuves finales de la classe de terminale sur Cyclades.

## II – QUAND S'INSCRIRE

Le registre d'inscription aux épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique, passées en 2026 et comptant pour le baccalauréat 2027, est ouvert du :

**Lundi 10 novembre 2025, 9h au vendredi 28 novembre 2025 17h**

## IV – COMMENT S'INSCRIRE

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur internet.

Le service « Inscription grand public » est accessible à l'adresse suivante :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/>

Cette URL est également accessible depuis le site internet académique :

<http://www.ac-clermont.fr/> → rubrique « Scolarités - études » → « Examens » :

« Baccalauréats général et technologique - Épreuves anticipées » → « Epreuves anticipées » → « Inscriptions candidats individuels ou CNED Libres session 2026 » → Cliquer sur l'image pour s'inscrire.

### La procédure d'inscription comporte deux phases :

- 1- La création d'un compte Cyclades candidat.
- 2- L'inscription aux épreuves anticipées.

#### 1- La connexion ou la création d'un compte Cyclades candidat

- Vous avez déjà un compte Cyclades : vous vous connectez obligatoirement avec vos identifiants habituels. Il est possible de redemander un mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié, réinitialisation du mot de passe ».
- Vous n'avez pas de compte Cyclades, avant de procéder à votre inscription, vous devez en créer un :
  - Si vous avez un compte FranceConnect, vous pouvez l'utiliser pour vous connecter.
  - Si vous n'avez pas de compte FranceConnect, cliquez sur « *Je n'ai pas de compte* » et suivez la procédure décrite ci-dessous :

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Cyclades

Gestion des examens et concours

Aide

Mes candidatures

Mes diplômes

Veuillez vous identifier

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.  
Utilisez cet accès uniquement si vous avez créé votre compte Cyclades avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Identifiant de connexion \*  [Besoin d'aide pour vous connecter ?](#)

Mot de passe \*  [Mot de passe oublié](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte](#)

## Formulaire de création :

FranceConnect est la solution proposée par l'état pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

[S'identifier avec FranceConnect](#)

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

### Formulaire de création

Pour créer mon compte, opération nécessaire uniquement avant une toute première inscription aux examens ou concours dans Cyclades, je renseigne les données d'état civil telles qu'elles figurent sur ma pièce d'identité.

Les champs avec \* sont obligatoires.

Sexe \*

Nom de famille \*   
(Nom de naissance)

Confirmation du nom de naissance \*

Nom d'usage \*   
(Nom marital par exemple)

Prénoms \*   
(tels qu'ils figurent sur la pièce d'identité)

Date de naissance \*   
Exemple: 30/05/1998

Confirmation date de naissance \*   
Exemple: 30/05/1998

Pays de naissance \*

Adresse mail \*   
Exemple: nom.prenom@domaine.fr

Confirmation de l'adresse mail \*   
Exemple: nom.prenom@domaine.fr

Mot de passe \*   
8 à 30 caractères dont majuscule, minuscule et caractère spécial (exemple : / ! \* etc...)

Confirmation du mot de passe \*

[J'ai déjà un compte](#)

[Créer le compte](#)

Renseignez toutes les informations obligatoires (\*) en indiquant une adresse mail valide et unique. Le mot de passe doit comporter entre 8 et 20 caractères, dont une minuscule, une majuscule et un caractère spécial (ex : ? ! : / % = +, etc). Les accents ne sont pas autorisés.

### Important

Conservez bien vos identifiants de connexion pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents (récapitulatif d'inscription, convocation...) mis à votre disposition dans votre espace candidat.

Après l'enregistrement de la saisie, une fenêtre s'ouvre pour vous informer que votre compte va être créé :

Dans les minutes qui suivent, vous recevez un mail contenant un lien d'activation. **Vous devez valider la création de votre compte dans les 48 heures suivantes** sinon les données seront perdues.

## 2- L'inscription aux épreuves anticipées.

Dès que votre compte est activé, vous pouvez vous connecter en vous identifiant par la saisie de votre adresse mail et de votre mot de passe spécifiés lors de la création du compte.

## « Ajouter une nouvelle candidature » :

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
Cyclades  
Gestion des examens et concours

Aide Consulter mes messages Déconnexion N°Candidat : 2048700541  
Modifier mon compte  
Date de dernière connexion : 23/10/2025

M'inscrire

Mes candidatures  
Mes diplômes

Parcours sélectionné :

Examen > ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT > 2026 > ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Démarrer mon inscription

Informations disponibles

Les inscriptions sont ouvertes du 23 octobre 2025 09:00 au 28 novembre 2025 17:00 (heure de Paris).

Vous devez sélectionner l'académie correspondant à votre lieu de résidence.

Choisir « Examen - Epreuves anticipées du Baccalauréat – Académie de Clermont-Ferrand », puis « Valider ».

Neuf onglets sont à remplir.

### Onglet « 1 – Modalités d'inscription »

Cocher la case d'acceptation des modalités d'inscription

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
Cyclades  
Gestion des examens et concours

Aide Consulter mes messages Déconnexion N°Candidat : 2048700541  
Modifier mon compte  
Date de dernière connexion : 23/10/2025

M'inscrire

Mes candidatures  
Mes diplômes

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND - ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT - 2026

Les champs avec \* sont obligatoires

N° candidat : 02048700541

1 - Modalités d'inscription 2 - Identification 3 - Informations candidature 4 - Qualification présentée 5 - Informations supplémentaires 6 - Epreuves 7 - Récapitulatif 8 - Conditions d'inscription 9 - N° Inscription

Il est impératif que vous procédez personnellement à votre inscription.

Si vous vous êtes déjà inscrit(e) depuis la session 2020 sur Cyclades, vous devez impérativement utiliser votre compte Cyclades initial, compte-login, mot de passe qui reste pérenne pour toutes vos inscriptions aux examens (vous pouvez changer votre adresse mail si besoin : Modifier mon compte en haut à droite de l'écran Cyclades.)

Les serveurs d'inscription sont ouverts du jeudi 23 octobre 2025 à 09 heures 00 au vendredi 28 novembre 2025 à 17 heures 00. Quel que soit le motif invoqué, aucune inscription ou modification d'inscription ne sera possible en dehors de ces dates.

Votre inscription est enregistrée si un numéro de candidat et un numéro d'inscription vous sont attribués à la fin de la procédure. En cas de déconnexion avant l'obtention de ceux-ci, vous devez reprendre la totalité de la procédure.

A la fin de la procédure, vous devez obligatoirement imprimer ou enregistrer les documents (format pdf) : récapitulatif de candidature et liste des justificatifs à fournir (Menu Mes documents).

L'adresse mail que vous avez indiquée lors de la création de votre compte candidat Cyclades sera utilisée ultérieurement par l'administration et l'autorité académique à des fins de gestion et pour communiquer avec vous. Vous devez fournir les documents qui vous sont demandés selon les modalités et dates indiquées (menu Mes justificatifs).

En cochant cette case, j'accepte les modalités d'inscription décrites ci-dessus.\*

Précédent Suivant Enregistrer Visualiser/imprimer Quitter

### Onglet « 2 - Identification » :

Renseigner les rubriques obligatoires (\*), puis cliquer sur « Suivant ».

**Il est vivement recommandé d'indiquer un numéro de téléphone portable.**

### Onglet « 3 - Informations candidature » :

Remplir les différents onglets suivant la situation personnelle du candidat : catégorie du candidat (individuel), la situation à l'inscription, l'établissement du candidat. Préciser la demande d'aménagements au titre du handicap, l'acceptation de la diffusion des résultats et les particularités propres à la candidature.

### Points de vigilance :

A la rubrique « Catégorie du candidat », choisissez :

- INDIVIDUEL : pour les candidats individuels ou CNED en inscription non réglementée.

A la rubrique « Etablissement du candidat » :

- Indiquez votre choix en fonction de votre lieu de résidence et de votre situation (ce choix déterminera votre affectation dans un centre d'examen pour le passage des épreuves)



**Tous les candidats individuels seront convoqués pour passer certaines épreuves à Clermont-Ferrand.**

### **Demande d'aménagements d'épreuves au titre du handicap**

Les candidats présentant un handicap (code de l'éducation - articles D.351-27 à D.351-3), et demandant des aménagements d'épreuves doivent cocher la case « OUI » à l'onglet « Demande d'aménagement(s) d'épreuves au titre du handicap ».



Il est indispensable de remplir une demande d'aménagement en utilisant l'application Incluscol, selon la procédure publiée sur le site [www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr), onglet « Examens > Aménagements des épreuves ».

Seule la saisie d'un dossier d'aménagements d'épreuves enclenche une mise en place de mesures, si celles-ci sont accordées par l'autorité administrative.

### **Particularités :**

Les candidats CNED non-réglementés (CNED libre) veilleront à cocher la case « vous suivez des cours par correspondance au CNED ».

### **Onglet « 4 - Qualification présentée » :**

#### **Forme de passage :**

Les candidats individuels et CNED non-réglementés ont le choix entre 2 modalités de passation :

- Evaluations ponctuelles 1<sup>ère</sup> et Terminale : les candidats sont convoqués à deux séries d'évaluations : une première à la fin de l'année de 1<sup>ère</sup> pour des épreuves portant sur les programmes de 1<sup>ère</sup> en Histoire-géographie, Enseignement scientifique (Baccalauréat général) ou Mathématiques (Baccalauréat technologique), Langues vivantes A et B, Education morale et civique, options éventuelles, et une seconde en Terminale pour les mêmes épreuves portant sur les programmes de Terminale, ainsi que pour l'épreuve d'Education physique et sportive.
- Evaluations ponctuelles en Terminale : les candidats seront convoqués à une série unique d'évaluations uniquement à la fin de l'année de Terminale en Histoire-géographie, Enseignement scientifique (Baccalauréat général) ou Mathématiques (Baccalauréat technologique), Langues vivantes A et B, Education morale et civique, Education physique et sportive, options éventuelles. Les épreuves porteront sur les programmes de 1<sup>ère</sup> et Terminale.

Choisir le diplôme présenté :

- Pour le baccalauréat général, précisez les enseignements de spécialités choisis, ainsi que l'enseignement de spécialité suivi uniquement en 1<sup>ère</sup>.
- Pour le baccalauréat technologique, précisez la série choisie.

### Onglet « 5 – Informations supplémentaires » :

Remplir les informations si nécessaire.

### Onglet « 6 - Epreuves » :

Choisir les épreuves :

- De langues vivantes A et B : les candidats choisissant des langues vivantes autres qu'Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais, Russe, Occitan Langue d'Oc pourront être amenés à se déplacer, à leurs frais, dans une autre académie pour présenter l'épreuve orale de langue.
- Eventuellement, un enseignement optionnel parmi Arts, EPS, Langue des signes français, langues vivantes C, Latin, Grec. Le Latin et le Grec peuvent être pris également en tant que 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> option.



L'option d'EPS consiste, pour l'année de 1<sup>ère</sup>, en une épreuve pratique de sauvetage aquatique et en une épreuve orale. Le candidat qui conserve cette option en terminale sera convoqué à une épreuve de Badminton en simple et à une épreuve orale.

Enfin, le candidat qui choisit de passer les épreuves ponctuelles uniquement en terminale sera convoqué à la fois à des épreuves pratiques de sauvetage aquatique et de badminton en simple et à une épreuve orale.



**Les notes obtenues aux options du Baccalauréat seront prises en compte pour l'examen, qu'elles soient inférieures ou supérieures à la moyenne. Toute absence non-justifiée à l'épreuve donnera lieu à un 0/20.**

### Onglet « 7 - Récapitulatif » :

Il est indispensable de relire attentivement le récapitulatif de l'inscription. En cas de modifications à effectuer, cliquer sur le bouton « Précédent » jusqu'à revenir sur l'onglet recherché.

Une fois la vérification faite, cliquer sur « Enregistrer ».

### Onglet « 8 – Conditions d'inscription » :

Lire les conditions d'inscription et cocher la case correspondante, puis « Enregistrer ».

### Onglet « 9 – N° Inscription » :

Cet onglet indique le n° de candidat, le n° d'inscription ainsi que les coordonnées du bureau des épreuves anticipées. Est également précisée la date limite jusqu'à laquelle des modifications peuvent être apportées et les pièces justificatives à transmettre via Cyclades.

## Transmettre les pièces justificatives

L'inscription n'est définitivement validée qu'après avoir télétransmis les pièces justificatives.

Pour cela, cliquer sur l'onglet « Menu > Mes candidatures > Mes justificatifs »

The screenshot shows the 'Mes justificatifs' page on the Cyclades portal. At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo, 'Cyclades' branding, and the text 'Gestion des examens et concours'. On the right, there are links for 'Aide', 'Consulter mes messages', and 'Déconnexion', along with a user profile section showing 'N° Candidat : 2048700541', 'Modifier mon compte', and 'Date de dernière connexion : 23/10/2025'. The main content area is titled 'Mes justificatifs' and displays a card for 'ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT' (Baccalauréat général) for the year 2026, associated with 'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND' and 'INDIVIDUELS CLERMONT-FERRAND (06300004)'. Below this, a section titled 'Demande de pièces justificatives Version 1' indicates a submission deadline from Monday, November 10, 2025, 08:00 to Friday, November 28, 2025, 17:00 (Paris time). It shows two document categories: 'Document candidature' with a sub-entry 'DCANDT01 : Récapitulatif de votre candidature signé' and 'Nationalité' with a sub-entry 'INATID01 : Document justifiant l'identité'. A 'Pièces justificatives conformes : 0 / 2' indicator is visible. A 'Rafraîchir' button is located at the bottom right of the document list area.

Une fois les pièces ajoutées, cliquer sur « J'ai fourni toutes mes pièces ». **L'inscription est définitivement validée, elle entrainera la génération de mon récapitulatif d'inscription.**

**Toute inscription ne comportant pas les pièces justificatives sera supprimée.**

Dès la fermeture du service d'inscription, les bureaux des baccalauréats général et technologique devront être informés de tout changement de coordonnées postales ou électroniques.

En cas de changement d'académie, les transferts sont acceptés sur demande écrite jusqu'au lundi 31 mars 2026, délai de rigueur.

SIGNÉ

Anne-Catherine HARNOIS